

# Décès de notre collègue Marc Bourgeois

4 février 2021

**Montréal** —C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Marc Bourgeois, qui a été associé et avocat-conseil au sein du groupe de droit des affaires de Dentons durant plus de 20 ans.

Admis au Barreau du Québec en 1961, Marc a poursuivi ses études en administration des affaires à l'Université Western Ontario, où il a fait sa maîtrise (MBA). Débutant sa carrière de juriste en 1965 au sein du cabinet Geoffrion Prud'homme, il cofondera quelques années plus tard le cabinet qui deviendra Guy & Gilbert. C'est en 1992 que Marc se joint à Dentons (à l'époque Byers Casgrain), où il restera jusqu'à sa retraite.

D'un commerce agréable, généreux et courtois avec tous, raconteur et imitateur à ses heures, il conjugait un sens aigu des affaires à sa grande connaissance du droit pour prodiguer des conseils astucieux et pragmatiques. Reconnu pour son indéfectible loyauté envers ses clients, Marc jouissait d'une excellente réputation auprès de ses collègues et dans la communauté juridique de par sa compétence, sa probité intellectuelle et sa grande facilité à entrer en relation avec les gens.

Sa pratique était axée principalement sur le droit des sociétés. Marc s'était également bâti une solide réputation dans les domaines de la planification fiscale et fiduciaire des successions. Il agissait lui-même comme administrateur de sociétés et comme fiduciaire de fiducies personnelles et familiales jusqu'à sa retraite; à ce titre, il était aussi très actif auprès de divers organismes de bienfaisance.

Marc nous manquera beaucoup.

Nous offrons nos plus sincères condoléances à la famille et aux amis de Marc.

## À propos de Dentons

Dentons est le plus grand cabinet d'avocats au monde, synonyme d'excellence partout sur la planète. Dentons figure aux premiers rangs de l'indice de notoriété Élite mondial d'Acritas et parmi les 30 cabinets reconnus par BTI pour leur service à la clientèle et est cité par des publications prestigieuses qui saluent son esprit d'innovation, dont témoigne la fondation de Nextlaw Enterprise, filiale en propriété exclusive de Dentons qui englobe des unités d'exploitation axées sur l'innovation, la consultation et la technologie. Fort de sa démarche polycentrique, de son engagement à favoriser l'inclusion et la diversité et de ses effectifs de haut calibre, Dentons défie le statu quo et défend les intérêts de ses clients dans les collectivités où ses membres vivent et travaillent. [www.dentons.com](http://www.dentons.com).

## Vos contacts clés



**Claude Morency**

Associé, Montréal

D +1 514 878 8870

[claude.morency@dentons.com](mailto:claude.morency@dentons.com)